



Dossier de candidature

"VILLE AMIE DES ENFANTS"

unicef 

Arques 

Fiche des contacts

Nom de la ville	ARQUES
Prénom et nom du Maire	Caroline SAUDEMONT
Prénom et nom du contact au Cabinet du Maire	Emilie ACQUISTAPACE
Téléphone	03.21.12.62.30
Mail	e.acquistapace@ville-arques.fr
Adresse	Place Roger Salengro
Code Postal	62510
Prénom et nom de l' élu référent Ville amie des enfants	Laurence LOTTERIE
Titre	Adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse
Téléphone	03.21.12.62.30
Mail	l.lotterie@ville-arques.fr
Prénom et nom du référent administratif Ville amie des enfants	Jessica BERNARD
Titre	Chargée de communication
Téléphone	03.21.12.97.14
Mail	j.bernard@ville-arques.fr
Nom du responsable Communication de la ville	David PAULET
Téléphone	03.21.12.97.14
Mail	d.paulet@ville-arques.fr

Présentation de la ville

Arques est une commune du Pas-de-Calais (62), localisée entre Boulogne-sur-Mer et Lille, juste à côté de Saint-Omer. Située entre forêt et marais, elle fait partie du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Quelques chiffres sur ARQUES :

- 10 121habitants
- 2241 hectares
- 80 associations
- 3 fleurs au Concours des Villes et Villages fleuris
- 1 jumelage avec Wadgassen (Allemagne)

Une ville qui bouge !

Des manifestations toute l'année :



De nombreuses manifestations sont organisées toute l'année avec notamment un festival petite enfance, un festival de la marionnette, des spectacles d'humour, la Musique des Bar'ques pendant la fête de la musique, une foire commerciale « Arques Expo », une grande fête populaire à l'occasion du 14 juillet ou encore une fête communale... Deux grands évènements drainent plusieurs milliers de visiteurs : la Fête de la Jeunesse et son concert NRJ Music Live et « Un air de campagne », week-end consacré aux animaux de la ferme avec près de 15 000 visiteurs sur un week-end.

Une ville sportive :



La ville compte plus de 4 000 licenciés, répartis en 19 clubs, fédérés par un Office Municipal des Sports. La ville accueille et organise de multiples compétitions d'envergure nationale voire internationale. Preuve de cet engouement pour le sport, elle a été classée 2^{ème} au trophée L'Équipe en 2011 dans la catégorie des communes de moins de 20 000 habitants.

Des équipements pour tous !

La médiathèque :



Construite en 2005, la médiathèque s'étend sur 1 600 m² et compte plus de 3 000 abonnés. Elle comprend dix espaces distincts, un auditorium de 55 places, propose de multiples animations et manifestations ainsi que plusieurs services numériques (VOD, liseuses numériques, CD, DVD...)

L'espace Petite Enfance :



S'adressant aussi bien aux enfants qu'aux parents sans oublier les assistants maternels, l'Espace Petite Enfance regroupe trois structures complémentaires :

- un espace multi accueil (crèche)
- un espace de jeu (La Courte Echelle)
- un relais assistants maternels.

Le centre social :



Le centre social Jean Ferrat offre une large palette d'activités (cuisine, informatique, parentalité, jeux, sports...) et s'adresse à toutes les générations. Il compte plus de 800 adhérents.

L'école de musique :



Implantée dans un bâtiment de 800 m² & parfaitement adapté, l'école de musique propose de nombreuses classes instrumentales ainsi qu'un jardin musical et une classe spécialisée pour enfants avec un handicap.

L'école de danse :



Implantée dans les locaux de l'école de musique, l'école de danse propose des cours de danse contemporaine. Elle participe à de nombreux temps forts et n'hésite pas à se produire régulièrement dans d'autres structures, voire en extérieur.

Les équipements sportifs



Parmi les 25 équipements sportifs que compte la commune, le stand de tir et le complexe gymnique font figure de modèles puisqu'ils accueillent régulièrement des équipes nationales et des compétitions régionales, nationales voire internationales...

Un cadre de vie exceptionnel

La forêt de Rihoult Clairmarais : elle s'étend sur les 2/3 sur Arques et propose de nombreux parcours de promenade. A noter la présence sur la commune d'une forêt des enfants. Chacun des 2300 arbres plantés en 2000 est parrainé par un jeune Arquois.



Le jardin public : véritable poumon vert en plein centre-ville, le jardin public s'étend sur 3 ha. Il propose des jeux pour les enfants, quelques animaux, un boulodrome, un kiosque...



Les étangs : la ville compte sept étangs, soit autant d'endroits propices à la détente et à la balade.



Une ville respectueuse de l'environnement

Le tri sélectif : La ville d'Arques est une véritable pionnière dans le domaine du tri sélectif puisqu'elle s'est engagée dès 1994, en recueillant dans un premier temps le verre, le papier et le carton puis à partir de 1999, les plastiques et métaux.

Le compost : Suite à la récupération des déchets verts réalisée au porte à porte, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et la ville d'Arques offrent aux Arquois la possibilité d'obtenir gratuitement du compost, précieux fertilisant respectueux de l'environnement.

Logements HQE : Plusieurs logements Haute Qualité Environnementale ont été construits ces dernières années sur Arques.

Réseau de chaleur collectif : En se substituant aux chaufferies classiques, le réseau de chaleur au bois évite le rejet de 47 000 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de cinq années de circulation automobile à Arques.

Une nouvelle équipe municipale

La nouvelle équipe municipale élue en mars 2014 a la volonté d'agir dans tous les domaines de compétences et d'intervention dans l'intérêt des jeunes de tous âges et de tous horizons.

Qu'il s'agisse d'actions existantes ou de projets, la ville essaie de contribuer au maximum au bien-être et à l'éducation des jeunes

L'objectif étant clairement de développer encore et toujours son engagement envers la jeunesse selon les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La municipalité a décidé de proposer sa candidature pour obtenir le titre « Ville amie des enfants » au regard de ce qu'elle a déjà fait et de ce qu'elle projette de faire pour les enfants de la cité.

Ce dossier permet de présenter et d'illustrer les actions en faveur des enfants classées en 10 thématiques.

Les actions en place :

De nombreuses structures ont ouvert leurs portes et participent au bien-être des enfants et des familles.

L'espace Petite Enfance est un lieu privilégié pour les parents, les assistants maternels ou les enfants le fréquentant.

Il regroupe trois structures : une crèche, un espace de jeu et un relais assistants maternels. Le service Petite Enfance bénéficie d'un cadre verdoyant et de nombreuses places de parking. Les usagers du service profitent quotidiennement de locaux spacieux, clairs, lumineux. La circulation intérieure garantit une évolution confortable. Le matériel est adapté aux besoins des très jeunes enfants mais aussi pour les adultes les accompagnants. Une personne à mobilité réduite voit ses déplacements facilités. Selon la météo les usagers disposent d'une cour extérieure qui reçoit ponctuellement les animaux de la ferme en mai par exemple, ou de structures gonflables lors de Fêtes. La cour permet divers jeux extérieurs : porteurs, tricycles, ballons, jeux d'eau, bacs à sable, sorties pour la chasse à l'œuf ou lors de la Fête des Parents. Les travaux effectués ont été réalisés en prenant l'avis des adultes et professionnels en poste afin de répondre aux besoins globaux des usagers de sécurité et d'ergonomie. Les couleurs des stores, des rideaux, des protège radiateurs ainsi que le choix du matériel sont définis en tenant compte de l'ergonomie mais aussi de la maintenance à assurer. La commune s'est engagée pour la réalisation de travaux intérieurs qui seront suivis d'un aménagement de la cour extérieure avec l'acquisition d'un chalet extérieur pour libérer de l'espace intérieur de stockage.



Action spécifique :

- Participer quotidiennement au maintien et au développement de la fonctionnalité du service Petite Enfance :

Les objectifs poursuivis sont

- assurer et contribuer à la propreté du service.
- effectuer les travaux de maintenance à visée sécuritaire.
- intégrer les usagers dans le fonctionnement du service.
- valoriser les locaux au travers d' « exposition », de « portes ouvertes ».
- faire visiter les locaux à tous les usagers afin de prendre en compte toutes les idées.
- sensibiliser les usagers et les agents à l'ergonomie et au respect des lieux de vie.
- participer à l'éducation et respect de l'environnement.

Véritable lieu de socialisation, le **centre social Jean Ferrat** a pour vocation de proposer aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération étroite avec la municipalité.



Les enfants et les jeunes et notamment ceux étant le plus en difficultés sont évidemment au cœur de notre dispositif.

La force de notre action réside dans sa capacité à créer une dynamique positive de travail et de partage chez ces usagers

A titre d'exemple, le processus engendré par les échanges européens chez les adolescents a stimulé de nombreuses autres initiatives chez les jeunes du territoire. Auparavant installés dans une logique de consommation d'activités, ils se sont peu à peu responsabilisés et ils ont surtout intégré tout l'intérêt qu'ils pouvaient avoir à participer à de tels projets. Ils se sentent désormais plus aptes à quitter leur environnement quotidien, grâce à une prise de conscience de leurs possibilités en termes d'engagement et de mobilité.

Ainsi, la conception des programmes d'activités repose sur le postulat que les enfants et les jeunes ont des compétences, mais qu'il est nécessaire de donner suffisamment d'espace pour leur expression. La mise en place de projets d'envergure, soigneusement encadré par les référents, permet ainsi de couvrir un large champ de compétence où chacun trouve sa place. Pour ce faire, tout l'intérêt de ce type de projet réside dans sa capacité à :

- Fournir un cadre de travail sécurisant dans lequel s'exprime une relation de confiance entre les animateurs et les jeunes,
- Valoriser l'exemple et les expériences précédentes et, ainsi, provoquer l'enthousiasme et l'envie d'agir,
- Créer une compétence interne au Centre Social qui est aujourd'hui transmise à d'autres enfants et jeunes (à la fois en interne, mais également à l'extérieur),
- Se moduler en fonction des envies et objectifs fixés par les groupes par l'intégration des participants d'un panel de compétences pour monter un projet.

Au final, et au-delà de la curiosité que peut susciter de telles activités, les acteurs font le constat d'un réel engagement des enfants et des jeunes à partir du moment où ces derniers ont compris tout l'intérêt qu'ils ont à participer à l'action (... construction pour soi, évolution de ses compétences...).

Le développement de la citoyenneté est un autre axe incontournable de notre projet. Dans chaque action menée, l'équipe de professionnels vise à appuyer l'expression des enfants et des adolescents par le biais de groupe de paroles, de comité enfants et jeunes...

Nous renforçons le pouvoir d'agir de nos adhérents grâce à la mise en œuvre de ce type d'actions innovantes.

La ville permet également aux enfants d'être acteurs de l'aménagement de leur cadre de vie et ont pu participer à la plantation d'arbustes. Une action menée en mars 2014 qui sera reconduite dans les années qui viennent.

Plantation avec le Conseil Municipal des Jeunes et le service espaces verts



- **Localisation du massif :** rue Desbrosses / Arques (Abords de la salle Lévisse)
- **Date de plantation :** Mercredi 26 Mars 2014 Après-midi
- **Nombre de jeunes participants à l'opération :** 8 à 10 personnes (entre 9 et 13 ans)
- **Nombre d'agents du service espaces verts :** 3
- **Les enfants ont-ils été à l'initiative du projet ? / Ont-ils été consultés lors de son élaboration ? :**
Non
- **Quels outils de participation ont été utilisés :** Plantoirs / Bêches (Mise à disposition de gants)
- **Quels étaient les effets attendus et quels ont-ils été ? :** Plantation de végétaux en petits contenants ; le reste étant réalisé par les agents techniques.

Sensibilisation à la pratiques de jardinage / Contact avec la terre et les végétaux. Pour certains il s'agissait de la première fois.

- **Y-a-t-il des effets inattendus (positifs et/ou négatifs) :** Respect des plantations pour ce massif et prise de conscience pour les autres massifs de la ville. Regard différents sur les espaces verts en général. Expliquer très brièvement les arbustes choisis pour cette plantation. Il s'agit de plantations pérennes. (Sur plusieurs années)

Certains ont affirmés qu'ils allaient revenir dans l'année pour s'apercevoir de l'évolution du massif.

Le négatif : La pluie a fait son apparition, conditions moins évidentes pour les jeunes (Vêtements mouillés, outils collants ...)

Toujours dans le même objectif de sensibiliser les enfants à la défense de l'environnement, une autre action est mise en place cette année par les services techniques :

La fabrication de nichoirs et hôtels à insectes

- **Localisation** : Pose de nichoirs et hôtels à insectes dans le sous-bois à l'arrière de l'école de Haut-Arques /Pâtures Monts Magères et l'espace boisé à la mare St-Louis.
 - **Coût des fournitures et accessoires (Bois, visseries ...)** : 565,70 Euros TTC
 - **Date de fabrication et pose** : mars 2015
 - **Avec la directrice, il était question** :
 - ✓ De se rendre sur le terrain pour analyser le travail à réaliser,
 - ✓ Prise de photos et réalisation de plans, (Possibilité de le faire en travail de classe)
 - ✓ Présenter un nichoir aux enfants pour qu'ils comprennent les étapes de fabrication,
 - ✓ Réalisation d'une fiche de fabrication en classe,
 - ✓ En atelier, par petits groupes, réalisation des nichoirs avec les élèves et certains agents du service espaces verts.
 - **Quels sont les effets attendus ?** : Sensibilisation à l'environnement / Reconnaissance de certains oiseaux / Pratique adapté à leur âge / Pose sur le terrain avec les élèves.
-

Sensibilisation aux économies d'électricité

Action permettant de favoriser les économies d'énergie à destination des familles démunies de la commune (parents et enfants) en vue de leur apporter un bien être au sein de leur cadre de vie.

Description de l'action

Le non accès à l'énergie affecte le bien-être des enfants dans le cadre de vie (chauffage, eau, électricité).

Ces derniers pouvant aussi avoir des problèmes de santé, d'hygiène, de confort, un manque d'accès au monde extérieur (télévision), de distractions (les jeux).

Certains enfants sont davantage affectés, ce sont ceux dont les parents ont peu de revenus et des difficultés à payer les factures.

Cette action a été mise en place par le CCAS en raison de la constatation d'un nombre croissant de demandes d'aides financières et de coupures.

Une action de sensibilisation aux économies d'énergie a lieu une demi-journée par an, en partenariat avec les services EDF à l'attention des bénéficiaires des aides facultatives, du RSA suivis par les référents du CCAS et de la Maison de la Diversité. Il est prévu de l'étendre aux bénéficiaires des Restos du Cœur, de l'équipe Saint Vincent et surtout d'y associer les enfants.

La présence d'un nombre conséquent de personnes est la principale difficulté à anticiper, il est donc utilisé un système d'invitation individuelle et la fourniture d'un kit éco logis.

Répercutions

Les effets attendus sont une diminution du nombre d'aides et de coupures ainsi que des factures moins élevées.

Les participants ont trouvé un intérêt pour la mise en place de cette action qui sera renouvelée et pour laquelle seront associés les enfants.

Les projets :

Actuellement, il est remarqué que beaucoup de jeunes utilisent des casques audio, oreillettes de façon régulière et d'un niveau sonore élevé, ce qui va engendrer des problèmes auditifs et un fort impact sur la santé avec des troubles de sommeil, stress, fatigue qui affectent leur bien-être.

Description de l'action :

Participer à la journée de l'audition qui a lieu chaque année, en mettant en place des tests de dépistage auditif gratuits, des stands de prévention avec différents partenaires (Audioprothésiste, association JNA, Centre Social, PMI, CMJ, Mission Locale ; Mutuelle, CPAM, INPS.

Tous les enfants et adolescents sont particulièrement affectés par ce phénomène.

Cette action est envisagée suite à un constat sur l'utilisation accrue de ces appareils par la jeunesse actuelle et les nuisances engendrées.

Le CCAS et le service mettra en œuvre cette action avec l'aide des partenaires.

Le coût est estimé à 500€ et sera financé sur le budget du CCAS.

La principale difficulté sera de mobiliser les enfants et adolescents, il est envisagé d'établir un partenariat avec le CMJ, la Mission Locale et le centre social d'Arques.

Afin de sensibiliser le public défavorisé, il sera distribué à l'issue de la journée les chèques d'accompagnement personnalisé.

Il est envisagé d'impliquer les enfants du CMJ, afin d'avoir leur avis sur la mise en place de cette action et de la diffuser auprès de leur établissement scolaire.

Répercutions du projet sur le territoire :

Un questionnaire sera envoyé à toutes les personnes ayant participé, afin d'évaluer les points positifs et négatifs de l'action.

Les effets attendus sont une bonne participation ainsi qu'une sensibilisation du public

La municipalité a l'ambition de créer une **auberge de jeunesse** sur son territoire.

En effet, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Centre-ville, la ville d'Arques souhaite la réalisation d'équipements touristiques en vue de recréer une attractivité pour le centre-ville de la commune mais également pour l'Audomarois.

Ceux-ci concerneraient notamment la réalisation d'un pôle verrier touristique et culturel et nécessiteraient la proximité immédiate d'une auberge de jeunesse.

Cette auberge de jeunesse aurait pour objectif d'offrir toute l'année un mode d'hébergement économique, de proposer des activités sportives et culturelles, de favoriser les rencontres entre les jeunes de pays différents dans le respect.

Les valeurs des auberges de jeunesse sont :

- La compréhension du monde,
- Le dialogue des cultures,
- L'éveil à la citoyenneté des jeunes,
- Le respect de la démocratie participative,
- L'émancipation civique et intellectuelle des jeunes,
- Le respect de la laïcité
- L'invitation du voyage...

Thématique : Non-discrimination et égalité d'accès aux services

LES FRAIS DE RESTAURATION



Cette action permet aux enfants des familles défavorisées de bénéficier de la gratuité de la cantine.

Description de l'action

Selon les ressources diminuées des charges de loyer comparées à un barème d'accès, les enfants des familles entrant dans les conditions peuvent bénéficier de la gratuité de la cantine, le prix étant un obstacle pour ces personnes.

L'action a été décidée par le Conseil d'Administration du CCAS car il avait été constaté que certains enfants ne pouvaient accéder à la cantine en raison du prix et qu'il était préférable de leur payer un repas équilibré au lieu de leur distribuer des Chèques d'Accompagnement Personnalisé en vu d'acquérir des denrées alimentaires.

Cette aide est offerte aux enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de la Commune.

En 2014, le coût de cette action s'est élevé 7074 € pour 2057 repas pris en charge sur le budget du CCAS.

Répercussions :

Chaque année un bilan est réalisé afin de connaître le nombre de participants et le coût, un pointage des enfants bénéficiant de ce service étant réalisé mensuellement.

Les effets attendus étaient une non-discrimination d'accès au service de restauration scolaire, la fourniture d'un repas équilibré et de permettre aux parents une meilleure insertion professionnelle (emploi, formation...)

DISTRIBUTION DES CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DANS DIFFERENTS LIEUX

Action permettant au public défavorisé d'accéder à la culture, aux activités mises en place par le Centre Social, faire connaître les services proposés par l'Espace Petite Enfance et transmettre des informations quant aux moyens de transports disponibles sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint Omer.

Description de l'action

Il est remarqué que le public défavorisé ne fréquente pas les structures municipales et annexes leur proposant des services, ne connaissant pas les lieux et n'osant pas les fréquenter.

En délocalisant la distribution des CAP dans ces différents lieux, il est obligé de s'y rendre et un premier obstacle est franchi.

L'action a été mise en place par le service suite à un constat et en concertation avec les structures partenaires, le public a été informé par écrit.

Répercussions du projet sur le territoire

Une évaluation a été réalisée par le service et les partenaires quant aux inscriptions enregistrées, à la fréquentation de ces structures par les personnes ayant assisté à la distribution des CAP.

Il a également été constaté un partenariat plus important entre ces structures et le service.

Les bénéficiaires ont été surpris de l'offre de services aussi bien en matière d'activités et de modernité des bâtiments.

Pour un petit nombre de personnes, l'action a semblé sans intérêt.

Thématique : Participation citoyenne des enfants et des adolescents
--

SECOURS JEUNES

A l'occasion des fêtes de Noël, il est donné une somme de 75 € aux jeunes de 16 à 25 ans ne disposant d'aucune ressource, inscrits à Pôle Emploi et à la Mission Locale.

Description de l'action

Pour bénéficier de cette aide, les jeunes doivent se faire inscrire auprès du CCAS, munis des documents prouvant leur situation familiale et professionnelle. S'ils remplissent les conditions fixées par le Conseil d'Administration du CCAS, un virement est effectué sur leur compte avant Noël.

En contrepartie, il leur est demandé d'effectuer 3 heures de bénévolat au sein des services municipaux.

En 2014, 22 jeunes ont été concernés dont 2 âgés de 16 à 18 ans (1 fille et 1 garçon).

Une évaluation sera faite quant à la participation des jeunes pour la réalisation des 3 heures de bénévolat.

Le fait d'effectuer ces 3 heures de bénévolat peut permettre aux jeunes, s'il est motivé, d'obtenir un poste en qualité de vacancier ou pour le remplacement d'un personnel absent.

L'action venant d'être mise en place, nous ne pouvons pas développer les effets attendus (positifs et négatifs), ni de recueillir les témoignages des jeunes.

Pour 2014, le coût de cette action s'est élevé à 1650 €. Il est supporté sur le budget du C.C.A.S.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A Arques, les jeunes ont la parole et peuvent s'impliquer dans la vie de la commune. Le Conseil Municipal est à l'initiative de nombreux projets parmi lesquels l'organisation d'une journée de prévention routière, des après-midi récréatives, des actions dans le cadre du développement durable (fabrication et pose de nichoirs, opération Stop Pub...) ainsi que le soutien à de nombreuses associations caritatives...

Un Conseil Municipal de Jeunes, c'est avant tout une façon d'améliorer le quotidien des jeunes sur tous les aspects de la vie : les loisirs, l'environnement, la sécurité, le sport, la culture, la solidarité,...

Au CMJ, on ne fait pas de la politique. On cherche uniquement à mettre en place des projets pour les jeunes, projets menés de A à Z.

Le rôle de conseiller amène également à assister à diverses cérémonies ou manifestations (remises de prix, fêtes patriotiques,...) et également à faire un discours lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.



Elections :

Ils sont élus pour deux ans

- les élections ont lieu du CM1 à la 4ème à la mi-octobre, pour une installation en novembre.

- c'est un scrutin uninominal à un tour
- pour se faire élire, il y a plusieurs étapes :
- un mois avant les élections, une personne de la mairie vient présenter le CMJ et les modalités des élections
- les élèves ont 15 jours pour déposer leur bulletin de candidature
- après, la campagne électorale peut commencer. Les candidats ont la possibilité de faire photocopier des tracts en mairie.
- les élections se déroulent à l'image de celles nationales : isoloir, bulletin, liste d'émargement,...
- en CM1 et CM2 : 1 élu possible par classe
- au collège : les élections n'ont pas lieu par classe mais par section (Par exemple, s'il y a 6 classes de 6ème, il y a 6 élus possibles en 6ème).

- Les candidats élus sont ensuite invités en mairie en présence de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal, de leur famille et de leurs enseignants afin d'être officiellement déclarés élus et de recevoir leur écharpe tricolore.

Les réunions ont lieu une semaine sur deux (sauf pendant les vacances scolaires), le mercredi après-midi

- 2 groupes de travail ont été créés en fonction des activités extrascolaires de chacun : un groupe de 13h30 à 14h30 et un groupe de 16h30 à 17h30

- lors d'une réunion, tout le monde donne ses idées, on en discute, puis on procède au vote pour chaque idée. Si l'une d'entre elle reçoit plus de 50% des voix des personnes présentes, le projet est étoffé. Ensuite, celui-ci est proposé à Monsieur le Maire afin d'obtenir son accord.

- si on ne peut pas assister à une réunion, les jeunes conseillers doivent prévenir. Au bout de 5 absences non-justifiées, ils peuvent être exclus du CMJ.

- une fois par an, une réunion plénière est organisée en présence de Monsieur le Maire, du Conseil Municipal adulte, des directeurs d'école,.... Celle-ci a pour objectif de faire le bilan des projets réalisés et d'annoncer les actions à venir.

Projet : avoir une représentativité de ce conseil identique à celui des grands en procédant à l'élection d'un petit maire.

Les actions menées :

- TELETHON



Chaque année les jeunes du CMJ participent au téléthon en organisant diverses animations avec le concours des associations locales. Les jeunes fédèrent et savent mobiliser le monde associatif afin de récolter des fonds (repas, après-midi festifs, vente de denrées ou de gadgets). Les fonds récoltés sont intégralement reversés à l'AFM. (en 2014 l'opération a rapporté 2798 €

Un budget de 2657 € est alloué par la ville pour la location de structures gonflables et autres jeux. Le CMJ et les agents municipaux sont mobilisés.

- CHASSE A L'ŒUF



Chaque année au moment de Pâques, les jeunes du CMJ organisent une chasse à l'œuf dans le parc de loisirs municipal. Cette manifestation est à double objectif : animation avec les chocolats de Pâques pour les enfants de la commune (3-6 ans) mais aussi collecte de fonds (droits d'inscription) qui servent à l'achat de denrées alimentaires et jouets intégralement reversées au restos bébés de la Ville d'ARQUES.

- En collaboration avec le CISPD de la Communauté d'Agglomération, intervention du référent CMJ dans les écoles de la ville pour présentation d'une exposition et discussion libre sur le thème « Moi Jeune Citoyen ». Reconduction annuelle. L'objectif est une prise de conscience de leur rôle dans la société et une intégration progressive.

En 2014, les élus de la ville d'ARQUES ont souhaité mettre en valeur et récompenser quelques jeunes de la ville qui se sont distingués par leurs résultats scolaires ou par l'aboutissement d'un projet. Dans ce cas-ci un baptême de l'air a été offert à 6 jeunes du Centre Social qui ont monté un projet de construction de barque et de voyage sur la Loire pendant une semaine en complète autonomie. COUT DE L'OPERATION 108 €. Une reconduction est prévue en 2015.

PROJET : Dessine-moi ton centre-ville.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Centre-ville, la ville d'Arques souhaite la participation des enfants et des jeunes.

En effet, la municipalité a pour projet d'organiser une action auprès des scolaires, les invitant à dessiner leur Ville de demain. Des contacts seront pris prochainement avec des architectes.

Thématique : Sécurité et protection
--

La violence à l'école

Afin d'apporter des réponses aux parents, professionnels et adolescents, la médiathèque municipale d'Arques a organisé le mardi 18 octobre 2011, une conférence débat sur ce thème de « la violence à l'école ».

Après un état des lieux et une description de la violence dans les établissements scolaires français, Sandrine LAHAYE, psychologue clinicienne, est revenue sur les conséquences physiques mais surtout psychologiques de tels agissements. Elle a également insisté également sur les moyens de prévenir cette violence et l'importance pour le personnel enseignant de se former. Enfin elle mettra en avant le rôle important à jouer par la famille en matière d'autorité et de limites à poser pour éviter qu'un enfant ne bascule dans la violence.

Psychologue clinicienne à l'Etablissement Public de Santé Mentale de St-Venant, Sandrine LAHAYE travaille avec des adolescents et des adultes. Elle intervient sur des thérapies familiales, dispense des cours à l'Institut de Formation des Soins Infirmiers, est spécialiste en alcoologie, propose des séances de relaxation et anime des formations continues sur la gestion de conflits.



Signalétique des passages piétons

Renforcement de la signalétique des passages piétons face aux établissements scolaires (collège, écoles élémentaires) :

Installation de plots routiers lumineux à leds

Ce projet vise à prévenir et réduire les risques d'accidents aux abords des écoles au droit des passages protégés.

Cette action serait complétée par une action de prévention routière associant parents, enfants, enseignants.

Coût estimé : environ 2000€ par passage piétons soit un total de 20000€, financé par la ville.

Thématique : Parentalité

Grâce aux 3 structures différentes de l'Espace Petite Enfance mais au combien complémentaires, la ville est très investie dans la parentalité depuis plusieurs années. En effet, depuis 1998, la commune a fait le choix de mettre à disposition un bâtiment de 500 m² à destination de la Petite Enfance. Ainsi, c'est une ancienne

école maternelle qui héberge à la fois un Relais Assistants Maternels et une Halte-garderie (qui deviendra dès 2011 un Multi-accueil). De plus, sur la volonté des élus, un « Lieu d'Accueil Enfants Parents » viendra étoffer les précédentes prestations dès 2002 permettant très tôt la création de liens autour de l'enfant très jeune citoyen. La labellisation du Lieu d'Accueil Enfants Parents fin 2008 et la signature de la charte des Réseaux d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) en 2013 permet de Fêter les 15 ans d'existence du service. De ce fait, la commune s'engage dans des valeurs conjointes telles le respect du parent dans son rôle, son statut. Les parents ou adultes ayant un lien de parenté avec l'enfant (grands parents, oncles ou tantes) peuvent bénéficier de 5 séances hebdomadaires soit 18h par semaine. Le financement est assuré conjointement par la CAF et la commune. En outre le service sensibilise les parents à la violence à laquelle les enfants sont exposés au quotidien via la télévision. Le service Petite enfance adhère à l'association « Enfance-Télé : Danger ? » car dès le plus jeune âge une éducation à l'usage d'écrans est à faire.

Action spécifique :

- Prévention à la violence, sensibilisation aux impacts des écrans au quotidien pour le très jeune enfant:

Les objectifs poursuivis sont :

- apporter toutes les informations indispensables aux parents pour l'éducation de leurs jeunes enfants.
- échanger avec les parents afin d'interférer sur les habitudes prises à la maison.
- mettre en relation les parents et lieux de conférence sur le sujet.
- participer au maintien de la santé et de l'hygiène de vie quotidienne.
- contribuer à la parentalité au moyen d'éducation.

Un cours de danse parents-enfants

Suite à de nombreux ateliers de découverte, proposés aux familles sous formes de stage à Noël, a vu le jour, en septembre 2014, un cours régulier (1h le mercredi après-midi) proposant aux enfants de 4 à 7 ans d'inviter un parent à partager leur espace de jeu.

Ce temps collectif enfants –parents (et frères et sœurs) rassemble 7 familles : 9 enfants, et 7 mamans (qui peuvent être exceptionnellement remplacées par le papa, ou la grand-mère ...afin d'assurer une continuité du groupe)

Chaque séance est l'occasion d'une expérience nouvelle sensible par le langage poétique du corps. Elle est prétexte à comprendre l'enfant et l'adulte autrement, à partager les expériences, à les confronter, à instaurer un lien nouveau, d'une autre saveur, à le nourrir, à permettre de trouver sa place dans le groupe à son rythme, ...



Ces séances ont pour objectif de renforcer les allers retours entre fusion et séparation, de respecter les différences et le rythme de chacun, d'accéder à l'imaginaire, vers une symbolisation par l'intermédiaire de médiations : tissus, musiques, ballons, bâtons etc...

Les enfants sont en demande de contact (portage, bercement, maternage) et prennent grand plaisir dans ce va et vient vers leur mère et le groupe, comme chaque fois rassurés, revitalisés.

Ce temps est un moment riche et fort pour le groupe, source de nombreuses interactions, et explorations, de surprises, un lieu de rencontre et un espace pour s'exprimer, où naissent des émotions et des pensées communes.



« Ce cours m'a aidée au quotidien à mieux comprendre le rythme de ma fille, à accepter que nous vivons un rapport au temps très différent... » maman d'Elise (6 ans).

La parentalité au Centre Social Jean Ferrat

Le centre social est agréé par la CAF du Pas-de-Calais dans le cadre de l'animation collective famille. A ce titre, une référente famille à plein temps et une animatrice parentalité sont chargés d'animer un projet spécifique et à destination des adhérents du centre social.

Ces adhérents sont essentiellement:

- Des mères au foyer, des bénéficiaires du RSA mais aussi salariées à temps partiel.
- Des familles nombreuses: 3 enfants et plus.
- Des familles qui rencontrent des difficultés multiples liées à l'éducation de leurs enfants, au sentiment d'isolement, ainsi que des difficultés financières.
- Des familles peu mobiles.

Enfin, il y a peu de familles monoparentales mais on observe toutefois un phénomène nouveau relatif à l'apparition de jeunes voire très jeunes mamans.

Les objectifs fixés par le centre social

- Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif afin qu'ils restent les premiers éducateurs de leurs enfants.
- Redonner de l'ambition professionnelle aux parents pour leurs enfants en favorisant l'appétence intellectuelle.
- Développer chez les parents et les jeunes des compétences psychosociales telles que l'estime de soi, l'autonomie la mobilité.

Les actions menées :

Accompagnement des familles dans le départ de vacances autonome par le biais du dispositif VACAF:

Cet accompagnement favorise le rapprochement de la cellule familiale, et l'échange autour d'un projet commun à la famille. Le Centre Social a pour mission de les guider dans leurs démarches administratives, et dans le bilan des vacances.

Atelier parentalité:

Groupes de paroles afin d'échanger et discuter sur des thèmes choisis par les familles. Aboutir à la mise en œuvre de conférences-débats sur les problématiques liées à la parentalité.

Un mercredi en famille :

Partage d'un moment convivial en famille autour de différents supports d'activité. Temps d'activités communs avec le centre de loisirs de façon ponctuelle.

Loisirs créatifs :

Les mamans, pendant ce temps d'activité, mettent de côté leur rôle de maman, et s'évadent dans le monde de la créativité. Elles peuvent prendre ainsi du temps pour elle, et profiter d'échanger leurs savoirs autour d'un objet.

Animations de quartiers :

Lors des vacances d'été, nous mettons en place des animations de quartier en soirée (17h-21h) pour permettre aux parents exerçant une activité professionnelle d'être présents. Nous ciblons principalement les résidences où les familles ne partent pas en vacances, et nous leur proposons des activités manuelles, des activités sportives...Les animations se font en partenariat avec les bailleurs sociaux ou les associations de quartier qui participent au coût des intervenants extérieurs.

A noter également que la coordonnatrice parentalité du territoire de l'Audomarois financé par la CAF du Pas-de-Calais est rattachée au centre social Jean Ferrat.

Thématique : Santé, hygiène, alimentation

LE CENTRE SOCIAL

Le Centre Social est un acteur de la santé sur le territoire de l'Audomarois, Il met en place des actions de prévention, de sensibilisation et d'information envers les publics, enfance, jeunesse dans le cadre d'une approche globale et concertée. Son action s'inscrit principalement dans le cadre de la prévention des risques liés à une mauvaise alimentation et à un manque d'activité physique.

La thématique « Alimentation et Activité Physique » occupe une place importante dans le projet Centre Social. D'abord appréhendée, de façon cloisonnée au sein des différents secteurs, cette thématique a été développée de façon transversale au sein de l'ensemble des secteurs du centre social (enfance, jeunesse, familles et seniors).

Au-delà de la question du bien-être qu'apporte une bonne alimentation et une bonne hygiène de vie, et qui permettent de prévenir les maladies telles que le diabète, le cholestérol et l'obésité, ce type de projet s'inscrit parfaitement dans le processus Centre Social qui favorise le maintien ou la création du lien social, la mixité sociale et intergénérationnelle, ou encore le soutien à parentalité.

Désormais, le projet est élaboré de manière concertée avec les partenaires, mais également avec les enfants et les jeunes qui ont progressivement développé des compétences psychosociales.

Les objectifs de l'action :

- Prodiguer une alimentation saine et variée avec des fruits et légumes.
- Améliorer les habitudes alimentaires des habitants en favorisant la découverte de nouveaux goûts et nouvelles saveurs.
- Sensibiliser enfants, jeunes et familles sur la nécessité de pratiquer une activité physique.
- Favoriser la pratique sportive au sein du Centre Social, en concrétisant le partenariat avec les associations sportives du territoire.
- Sensibiliser les publics sur la sécurité alimentaire (OGM, qualité des produits,...)

Le contenu des activités et le public accueilli

Le volet alimentation :

C'est de l'éducation à l'alimentation dont il est question grâce à une approche pédagogique adaptée auprès du public jeune. La parentalité tient une place importante dans ce volet car elle favorise le dialogue au sein de la famille. L'objectif est de participer à l'amélioration du quotidien en insistant sur les bienfaits d'une bonne alimentation. Nous nous appuyons sur les slogans du Programme National Nutrition Santé. Il s'agit surtout de sensibiliser le public sur les risques cardio-vasculaire.

Quelques exemples de thèmes abordés, dans le cadre de l'équilibre alimentaire, chez les enfants et les jeunes:

Les produits laitiers, les fruits et légumes, les familles d'aliments, l'incidence du petit déjeuner et du goûter sur l'organisme (concentration, coup de fatigue,...) l'alimentation du jeune enfant (axe parentalité).

2 ateliers cuisine par semaine à raison de 36 séances sont proposés pour les adolescents.

Lors des ateliers cuisine, les usagers abordent les thèmes suivants: bien manger avec un petit budget, Alimentation et hygiène, consommer les produits locaux, la sécurité alimentaire, bien manger pour être en bonne santé (intégrer les différentes familles d'aliments dans la préparation des repas)

Le volet activité physique :

La pratique sportive au Centre Social est très développée chez les plus jeunes. Celle-ci est proposée, par les équipes d'animation vacataires, dans un but récréatif ou de découverte. Il ne s'agit pas de pratiquer le sport de façon intensive. Des ateliers d'animations sportives se développent à l'initiative des adhérents comme cet atelier de danse intitulé « bougeons en famille ». Le partenariat avec le club de tennis d'Arques s'est développé depuis 2012. Le centre social peut également s'appuyer sur le partenariat avec le département STAPS de l'université du Littoral.

Le volet sécurité alimentaire :

Le jardin pédagogique est animé par de nombreux adhérents. Ce dernier est géré de manière autonome et favorise les échanges entre les générations. Le but est de favoriser l'échange et le partage voire une approche de santé communautaire. Cette activité s'est développée grâce à l'intervention bénévole d'adhérents seniors.

L'ESPACE PETITE ENFANCE

L'application dans le service petite enfance de la méthode « HACCP » et du « principe de la marche en avant » assure au quotidien une évolution d'usagers dans un lieu sain. La commune est conseillée par le service départemental de la protection des populations pour la réalisation prochaine d'une cuisine au sein du Multi-accueil. Ainsi, pour la commune, la santé des enfants passe aussi bien par des locaux sains que sur les soins prodigués lors du séjour. En parallèle, une veille est en place autant sur la qualité de l'air que de la qualité des eaux de boisson offerte lors des repas.

Action spécifique :

- Création d'une cuisine au sein du Multi-accueil du service Petite Enfance agréé pour 20 enfants:

Les objectifs poursuivis sont

- respecter les normes en vigueur pour tout Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.
- équiper le Multi-accueil d'une cuisine adaptée à la remise en température de repas pour 20 enfants maximum.
- offrir des prestations de qualité pour la santé notamment lors des repas de midi ou de goûter.
- permettre aux professionnels d'utiliser du matériel adapté et ergonomique.
- participer au maintien de la santé des usagers lors de leur séjour au Multi-accueil.

Thématique : Handicap

L'accès à la culture pour le public atteint d'un handicap

ECOLE DE MUSIQUE : Classe Spécialisée

L'Ecole Municipale de Musique d'Arques dispose depuis 2007 d'une classe spécifique destinée aux enfants âgés de 3 à 11 ans et atteints d'un handicap (mental ou moteur).

Par le biais de ce cours, le professeur en charge de la classe souhaite faire partager l'apprentissage de la musique et montrer que la déficience n'empêche pas l'épanouissement de ces enfants.

D'une durée d'1h30, les cours sont dispensés à l'école de musique le samedi de 10h45 à 12h15.



ECOLE DE DANSE : des interventions à destination de la CLISS / à partir de mars 2015

Joan Lepers, Directrice de l'école de danse et formée au public différent, propose jusqu'au mois de mai 1h par semaine à destination des élèves (8 enfants) de la CLISS d'une école d'Arques.

Ces cours de danse ont pour objectif d'exprimer corporellement des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie afin de développer la sensibilité artistique et les capacités d'expression.

Ils permettent également de maîtriser quelques conduites motrices comme sauter, se relever, se déplacer dans l'espace, ...

ECOLE DE MUSIQUE : des interventions pour la CLISS

Marie-Virginie Wattez, professeur du jardin musical et de la classe spécialisée, propose chaque semaine pendant une heure aux enfants, âgés de 8 à 12 ans, d'une classe CLISS en compagnie de l'enseignant spécialisé et de l'éducatrice spécialisée de l'I M E des cours de musique au sein de l'école de musique.

La musique développe la sensibilité et rend attentif à l'écoute de l'environnement, et l'apprentissage de chants et comptines fait progresser le langage et la diction.

Chez le musicien que devient l'enfant, la concentration est indispensable pendant la séance. Il sait que l'on compte sur lui et sera alors attentif à ne pas commettre d'erreurs. La réussite sera pour lui très importante et valorisante, il se sentira en confiance et se surpassera aux yeux des enfants de son groupe. Il est alors à

Le projet de la micro-crèche :

La ville s'inscrit dans le bien-être de tous ses concitoyens. Le cadre de vie est primordial au quotidien pour tous. Ainsi, depuis plusieurs années, la collectivité adapte au fur et à mesure ses bâtiments afin que l'accessibilité aux divers services soit permise à tous les citoyens. En outre, dès le plus jeune âge l'accueil du très jeune enfant en situation de Handicap est un droit. La convention internationale des droits est la base de référence dans ce domaine. Aussi, le service petite enfance accueille les familles dont les enfants sont différents au moyen de 3 structures que sont le Lieu d'Accueil Enfants Parents, le Relais Assistants Maternels, et le Multi-accueil. Par ailleurs, un partenariat existe entre le Centre d'Aide Médico-Social Précoce (CAMSP) et le service petite enfance qui au travers de professionnelles contribue à une intégration la plus adéquate selon les besoins de chaque famille. De plus, la culture n'est pas en reste puisqu'au sein de l'école de musique une classe d'éveil à la musique existe depuis plusieurs années pour les enfants différents. Cependant, encore de nombreux parents méconnaissent ces services, n'osent les fréquenter ou sont trop éloignés géographiquement de ces prestations. Les élus ont donc décidés de soutenir la création d'un second lieu d'accueil collectif afin d'apporter une équité dans l'accès d'un mode d'accueil collectif. Ce dernier sera intégré à un groupe scolaire et voisin du centre social, il disposera d'un accès facile (parking, ligne de bus). Une micro crèche verra le jour prochainement et sera équipée pour l'accueil d'enfants en situation de Handicap. Cette micro crèche contribuera à une meilleure cohésion entre l'accueil petite enfance et l'école au moyen de classe passerelle. Cet outil supplémentaire permettra d'ouvrir les mentalités sur la sensibilisation au handicap. La mixité sociale est recherchée cette micro crèche favorisera aussi les échanges intergénérationnels avec la présence non négligeable du centre social voisin.

Projet :

- Création d'une **micro crèche** pour l'accueil de 10 enfants

Les objectifs poursuivis sont :

- équité d'accès à un mode d'accueil du jeune enfant pour toutes les familles de la ville.
- intégration au plus tôt du besoin d'enfant en situation de Handicap.
- accompagnement des parents dans leur rôle au quotidien et lieu ressource.
- articulation efficiente des différents professionnels autour de l'enfant entre le lieu d'accueil, l'école, les structures de loisirs et de culture.

La micro crèche sera portée par l'association Familles Rurales et la CAF participera financièrement ce projet ainsi que la ville. L'amplitude d'ouverture sera complémentaire à celle du Multi-accueil existant. Les professionnels petite enfance en poste bénéficient de formations et de sensibilisation au Handicap. L'ergonomie fera partie intégrante de l'équipement futur.

Thématique : Education

L'école sort de l'école

En 2013, deux classes d'une école arquoise ont pris part à l'organisation du festival de la marionnette en réalisant des marionnettes et en mettant en place un spectacle, dont les représentations à destination des familles se sont tenues à la médiathèque



2014

En novembre 2014, les enfants des écoles maternelles et primaires de la commune ont été associés au festival de la marionnette.

Le service culturel a proposé aux enseignants de réaliser des marionnettes ou des travaux sur le thème de la marionnette. Ces travaux ont ensuite été exposés chez les commerçants du centre-ville participant et les enfants ont été invités avec leurs parents au vernissage.

Vu le succès, l'opération sera reconduite en 2015 sur un autre thème.

Présentation aux enseignants

 <p>Projet d'exposition avec les scolaires</p> <p>dans le cadre du festival de la marionnette</p>   <p>du 14 novembre au 5 décembre organisé par le service culturel</p>	<p>Présentation du projet</p> <p>Dans le cadre du festival de la marionnette qui aura lieu du 14 novembre au 5 décembre, le service culturel souhaite proposer un projet d'exposition aux écoles arquoises.</p> <p><u>Idee</u></p> <p>Faire fabriquer aux enfants dans le cadre d'un travail pédagogique en classe ou sous forme de travail libre à la maison des marionnettes (à doigts à fil, à tringle...). Il n'y a pas de thème imposé, le choix est donc libre.</p> <p>Le travail réalisé dans les écoles sera exposé dans des lieux du centre-ville et en mairie pendant le festival de la marionnette. Le nombre de marionnettes pourra être limité par école en fonction du nombre de lieux qui participeront au projet.</p> <p><u>Où ?</u></p> <ul style="list-style-type: none">- En mairie (Accueil et affaires générales)- A la poste- Dans les cafés, restaurants et les commerces du centre-ville <p><u>Quand ?</u></p> <p>L'exposition sera visible dans les lieux participants du vendredi 14 novembre au vendredi 5 décembre. Un vernissage aura lieu le vendredi 14 novembre à 18h, avec une visite de l'exposition, en présence des parents, enfants, professeurs des écoles et du Conseil Municipal.</p> <p><u>Comment ?</u></p> <p>Le service culturel se charge de la logistique du projet, du transport aller-retour des marionnettes, du montage et du démontage et de la communication. Des invitations seront réalisées et données dans les écoles pour transmission aux parents.</p> <p><u>Interlocuteurs :</u></p> <p>Le Service culturel : Mélanie HENNON et Jessica BERNARD 05.21.12.97.14 Madame LOTTERIE, élue en charge des Affaires Scolaires et de la Jeunesse</p>
--	---

Invitation au vernissage

 <p>INVITATION</p>	<p>Dans le cadre du Festival de la Marionnette organisé par le service culturel de la ville d'Arques, les élèves des écoles arquoises ont le plaisir de vous inviter en mairie d'ARQUES</p> <p>le vendredi 14 novembre à 18h</p> <p>pour le vernissage de l'exposition <u>« L'école sort de l'école ».</u></p> <p>Les élèves vous emmèneront parcourir le centre-ville pour dévoiler les marionnettes qu'ils ont réalisées et qui sont exposées dans les vitrines des commerçants.</p> 
---	---

Photos du vernissage





Les bourses communales

La Commune d'Arques octroie depuis plusieurs décennies une gratification scolaire à destination des familles domiciliées sur la commune et dont les enfants fréquentent un établissement scolaire extérieur et ce dès le collège.

Les montants sont fixés, par délibération du Conseil Municipal, comme suit :

- 35 euros sont accordés aux élèves du second degré et aux collégiens fréquentant un établissement scolaire extérieur du fait de l'enseignement suivi,
- 65 euros sont alloués aux étudiants boursiers et non boursiers.

Les montants sont revalorisés en raison de l'évolution des prix des fournitures et des équipements scolaires.

L'objectif est d'aider financièrement les élèves arquois qui doivent se rendre hors de la commune pour leurs études et ce dès le collège, en fonction de différents critères.

Les conditions d'attribution des bourses communales sont les suivantes :

- Etre inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé à partir du collège,
- Habiter la commune au 1er septembre de l'année scolaire en cours,
- Etre âgé de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année des études,
- Ne pas être rémunéré sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et d'une manière plus générale dans le cadre des études.

Accompagnement à la scolarité

Cela fait maintenant quelques années que le centre social Jean Ferrat d'Arques met en œuvre un projet d'accompagnement à la scolarité pour les élèves du CP à la 3e. A travers nos actions nous souhaitons

amener aux enfants d'autres possibilités d'apprentissage et de développement de compétences dites « non formelles ».

Chaque soir, les enfants bénéficient d'un accompagnement personnalisé adapté à leur niveau et leurs besoins. Les outils que nous avons créés (fiche de suivi, programme personnalisé) nous permettent d'établir facilement le lien entre l'élève, sa famille et l'école.

L'un de nos objectifs est d'apporter un regard plus global sur l'enfant et sa capacité d'apprentissage qui ne doit pas se limiter uniquement au cadre de l'école.

En tant que structure d'éducation populaire, nous mettons en œuvre des activités et des ateliers favorisant un apprentissage ludique. Notre pédagogie se veut aussi active : apprendre par l'expérimentation et la recherche.

Afin de renforcer la pertinence de notre action, nous travaillons en collaboration avec les établissements scolaires de la commune. Le partenariat, avec dans un premier temps le collège, puis avec l'ensemble des écoles de la commune, nous permet d'accueillir de nombreux enfants et jeunes chaque soir dans notre action.

Nous pouvons donner une réponse de qualité à chaque élève grâce à la présence de bénévoles mais aussi de jeunes volontaires en service civique dont la moitié de leur mission est consacrée à l'accompagnement à la scolarité. Leur présence a notamment permis de développer notre action au cœur des écoles.

Notre présence au cœur de celles-ci a donné une image positive de notre action auprès des enseignants et des familles. Peu à peu, nous sommes identifiés comme un acteur éducatif principal du territoire.

Les familles se sont tenues informées des différentes actions proposées par le Centre Social et au-delà de l'accompagnement à la scolarité, nous sommes en mesure d'apporter des solutions dans de nombreux domaines (santé, prévention mobilité, parentalité...)

Préoccupé par la réussite scolaire de chaque enfant, le centre social joue le rôle de médiateur ou de conciliateur entre la famille et l'école lorsque les relations sont difficiles.

Un suivi tripartite (école, famille, centre social) est mis en place afin que le jeune ou l'enfant aie les meilleures solutions pour se développer et éventuellement pallier à ses difficultés. Les trois parties travaillent en étroite collaboration afin d'aider les familles et de les conforter dans leur rôle éducatif. Cette collaboration est quotidiennement mise en place de façon partagée pour contribuer à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

En inscrivant leurs enfants à l'Accompagnement Scolaire, les familles trouvent auprès des animateurs un soutien, un dialogue, une écoute dans le suivi scolaire de leurs enfants.

L'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant est un facteur de réussite mais aussi un facteur d'intégration sociale.

PROJET : La ferme pédagogique

La municipalité a l'ambition de créer une ferme pédagogique sur son territoire.

Cette structure aurait pour principe de présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures et d'accueillir régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire ainsi que d'autres publics.

Elle jouerait un rôle social de proximité tout en apportant un premier lien ville-campagne. A ce titre, observer le fonctionnement, s'approcher des animaux pour apprendre à mieux les connaître consistent en une réelle découverte vivante et pédagogique de la nature et du monde rural.

La ferme pédagogique doit viser plusieurs objectifs :

- Proposer des approches pédagogiques variées : la ferme pédagogique est un lieu pour l'éducation à l'environnement. Elle permet des approches variées : sensible, sensorielle, scientifique, créative, ludique et permet d'ancrer l'éducation dans le réel et le concret
- Initier à l'économie générale : les publics découvrent les enjeux et les contraintes du monde rural et agricole.
- Appréhender les relations ville-campagne : la découverte de la ferme dans son environnement permet de mieux comprendre les liens qui existent dans les domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux
- Contribuer au développement local : la ferme, lieu d'accueil pour le public, contribue au dynamisme du territoire et renforce les partenariats entre les acteurs locaux
- Responsabiliser l'individu : le public apprend à réguler son comportement pour mieux respecter le vivant.

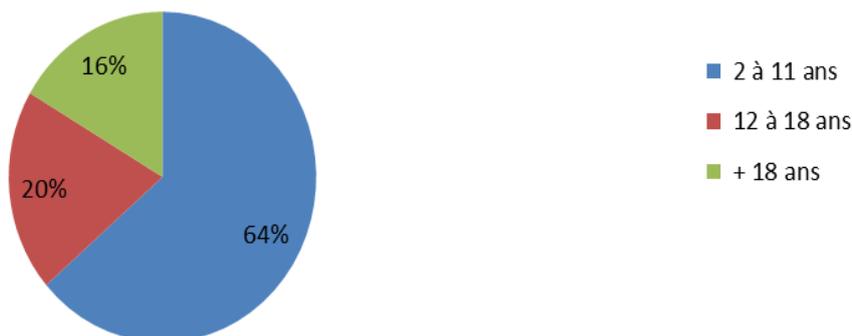
Les métiers de la ferme pourraient être expliqués aux enfants (fabrication de fromage, élevage de bovin, culture de céréales) et de nombreuses activités éducatives pourraient être proposées aux enfants dans le cadre de leur scolarité ou de leurs loisirs accompagnés. En effet, les enfants pourraient y découvrir les différentes cultures à savoir le blé, le maïs, les pommes de terre et autres légumes de saison.

Thématique : Jeu, sport, culture, loisirs

Les écoles de musique et de danse

L'ECOLE DE DANSE

L'école de danse, qui compte 200 élèves, propose des cours aux enfants à partir de 2 ans.
84% des usagers ont entre 2 et 18 ans.



A la fin de l'année les enfants proposent des spectacles démontrant l'étendue du travail accompli durant l'année.



L'école de danse propose également chaque semaine des ateliers à destination des enfants de la courte-échelle (=crèche)



L'école de danse propose également un cours danse-percussions dédié aux adolescents



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique compte 300 élèves.

Elle propose aux enfants de 3 à 6 ans un jardin musical permettant aux plus jeunes de découvrir la musique de façon ludique par le biais de jeux, de comptines, de l'expression corporelle et de l'utilisation d'instruments de musique adaptés.



Un air de campagne

Chaque année, le parc de loisirs de la commune se transforme en ferme pour le plus grands plaisirs des familles.

Cette manifestation, complètement gratuite, permet aux enfants de découvrir les animaux de la ferme mais également de prendre part à des ateliers : fabrication de jus de pommes, fabrication de beurre, atelier jardinier, ...

UN AIR DE CAMPAGNE

les 17 et 18 mai

de 10h à 18h

Animaux, salutations et ateliers

GRATUIT

AU JARDIN PUBLIC

www.ville-arques.fr

Au programme de ces deux jours

Rencontres avec près de 70 animaux (vaches, cochons, lapins, moutons, poules, chèvres, brebis, ...) dans des enclos en bois décorés.

Animations avec la visite pédagogique de la ferme ou encore la transhumance de brebis (par petits groupes, costumés du traditionnel béret et du gilet).

Ateliers avec le petit jardinier (plantation de graines), le céréalier (transformation du blé en farine), fabrication de jus de pomme, décoration de ballons sur le thème des animaux.

Activités ludiques avec jeu de l'oie, jeu de quilles, jeu géant, quiz sur l'oeuf, trompe l'oeil géant et coin détente.

Organisé par le service culturel de la mairie d'Arques
Renseignements en mairie - 09.21.12.11.14





Une médiathèque qui œuvre pour les enfants

La médiathèque municipale propose de multiples animations gratuites à destination des enfants :

Heure du conte

De septembre à juin, pendant les vacances scolaires, sont organisées des séances de lectures et de jeux pour les enfants à partir de 3 ans. Après plusieurs lectures de conte, les enfants sont invités à prendre part à une activité.





Goûter Lecture

Les enfants de la naissance à 3 ans, accompagnés d'un adulte, sont invités à participer à un goûter lecture, le 2ème mercredi du mois de 16h à 16h45. Cette animation débute par des lectures d'albums destinés aux plus petits et se termine par un moment de détente et d'échange autour d'un goûter apporté par chaque accompagnant.



Pendant les manifestations annuelles

Durant toute l'année, la médiathèque organise des événements : Lire en fête, printemps des poètes, ... A chaque fois, des ateliers sont proposés aux enfants, dont voici quelques exemples :

Lire en fête spécial manga et japon : ateliers de dessin animés par Duc Santy Hoang de Japanime-Planet pour les enfants de plus de 10 ans



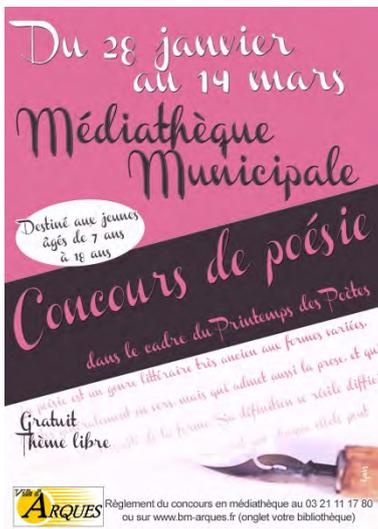
Lire en fête spécial indiens et cowboys : fabrication d'une coiffe d'indiens pour les 4-6 ans



Printemps des poètes : Atelier de création autour d'un poème pour les 4-6 ans (lecture d'un poème sur le thème de la mer puis activité manuelle à partir de ce poème).



Printemps des poètes : concours de poésie jeunesse de 7 à 18 ans



Printemps des poètes : atelier slam pour les jeunes à partir de 11 ans



Des auteurs à la rencontre des enfants

La médiathèque accueille également des auteurs jeunesse afin que les enfants puissent aller à la rencontre de leur auteur favori.

Géronimo Stilton

En avril 2014, Géronimo Stilton est venu à la rencontre de ses lecteurs pour répondre à leurs questions :



Maureen Dor

En novembre 2014, Maureen DOR est venue présenter son dernier livre « Le cro-magnon et la tro-mignonne » qu'elle a eu le plaisir de lire et a interprété la chanson de cette histoire.

Les élèves de quelques classes de CP et CE1 des écoles arquoises avaient d'ailleurs préparé sa venue.



Des ateliers en parallèle des expositions

Lors de l'accueil d'expositions, des ateliers sont, dans la mesure du possible, organisés pour les enfants afin de les sensibiliser au travail de l'artiste.



Projet 2015 : intervention dans le cadre du LAEP

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents sera, mi 2015, mis en place dans l'école situé dans le quartier dit « sensible de la commune.

Celui-ci sera ouvert gratuitement aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Il participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.

Dans ce cadre, une bibliothécaire de la médiathèque interviendra une fois par mois (le vendredi de 8h à 12h) afin, de proposer des lectures et des jeux autour du livre.

Une saison culturelle où les enfants sont rois

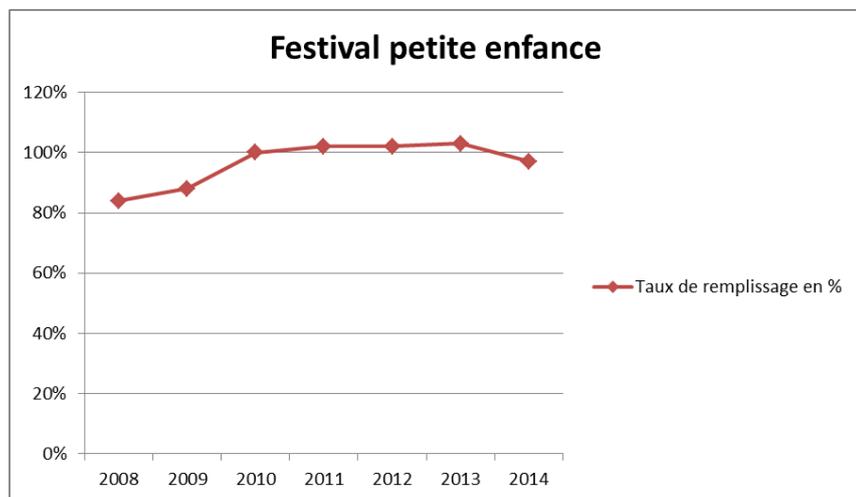
La saison culturelle de la commune d'Arques fait la part belle à la programmation jeune public voire petite enfance.

Et ce, à un tarif très attractif puisque les spectacles jeune public sont proposés à 4€.

Festival petite enfance

En février 2006 a été créé le festival petite enfance proposant des spectacles à destination des 0-6 ans.

En février 2015 ce dernier a fêté ses 10 ans et pour l'occasion un 2ème festival petite enfance a été créé en septembre 2015, permettant ainsi chaque année aux tout-petits d'avoir 2 festivals qui leur sont dédiés chaque année.



Dans ce cadre, une représentation est offerte à tous les élèves de toute-petite et petite section des écoles maternelles de la commune.



Dans ce cadre, un grand bal en famille est organisé.



Festival jeune public de la marionnette

Dans la foulée, en 2007, a été créé le festival jeune public de la marionnette. En novembre les enfants peuvent donc découvrir spectacles et ateliers afin de découvrir les multiples techniques de l'art de la marionnette.





Comédies musicales

Parallèlement à ces deux festivals, des comédies musicales sont programmées afin de permettre aux enfants et à leurs parents de découvrir des spectacles d'envergure, souvent programmés dans des grandes salles, à un tarif de 4 €.



Les chanteurs des enfants

Enfin, dans la même lignée, la ville d'Arques a programmé les 2 grands chanteurs des enfants : Chantal Goya et Henri Dès.



Un spectacle pour Noël

En décembre, un spectacle est offert aux 600 élèves aux écoles maternelles de la commune.



Thématique : Solidarité internationale

Partenariat avec Skolidarité

Présentation de Skolidarité :

SK  LIDARITÉ
solidarité pour la scolarité au Kivu

Certaine que la richesse d'un pays est sa population et la formation de celle-ci, l'association SKOLIDARITÉ a pour objet de mener des actions en faveur de la scolarité des enfants défavorisés et des écoles les plus démunies dans la région du Kivu, en République Démocratique du CONGO.

L'association s'attache particulièrement à :

- Favoriser l'accès à l'éducation primaire des enfants démunis
- Réduire les disparités de scolarisation entre le milieu rural et le milieu urbain
- Réduire les inégalités de scolarisation entre les filles et les garçons
- Soutenir matériellement les écoles les plus nécessiteuses
- Sensibiliser sur les inégalités de la scolarité
- Améliorer les connaissances sur la région des Grands Lacs et l'Afrique en général
- Mettre en place des échanges entre écoles, collèges du Kivu et du Nord-Pas de Calais

Projet réalisé en 2011

La médiathèque a accueilli une exposition de l'association SKOLIDARITE.

Les 40 clichés exposés avaient été réalisés dans le cadre de voyages humanitaires ayant pour objet de mener des actions en faveur de la scolarité des enfants défavorisés et des écoles les plus démunies dans la région du Kivu, en République Démocratique du Congo. Ces photographies offrent une petite partie de vie de ces habitants, une partie de la richesse de ce pays et de sa population.



Cette exposition coïncidait avec la semaine de la solidarité, grand rendez-vous national de sensibilisation à la solidarité internationale durant lequel des manifestations sont organisées afin de dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, que ce soit à travers nos actes quotidiens les plus simples comme les plus engagés.

Projet réalisé en juin 2011 : don de livres

Après un retrait de l'inventaire de la médiathèque, des romans, bandes dessinées et revues à destination de la jeunesse ont été donnés à l'association Skolidarité afin de créer un fonds documentaire pour des écoles en République Démocratique du Congo (Kivu)

Fin 2010, un partenariat entre Skolidarité et la médiathèque d'Arques a été noué. Plusieurs centaines de revues, bandes-dessinées, romans ont été offerts. Un travail d'inventaire a ensuite été réalisé par Skolidarité.

Plus de 1200 romans, bandes-dessinées, livres pour enfants ont été répertoriés.

L'association s'est également assurée de l'adaptation des livres au contexte congolais.

Au 1er décembre 2011, plus de la moitié des livres a été expédiée dans 10 colis postaux internationaux de 10 kg chacun.

Les livres destinés aux écoliers de primaire ont été en 2012 mis à disposition des écoles partenaires en milieu rural (Ciriri, Kavumu, Bideka) et les romans et autres livres destinés à des adolescents seront offerts à l'Institut Alfajiri de Bukavu.





Semaine de la solidarité internationale

La médiathèque municipale a accueilli en novembre 2014 le Festival Itinérant de Films « Regards sur l'autre » sur le thème de l'habitat et sa durabilité.

Au programme pour le tout public : films, témoignages, échanges et débats, pour interroger notre quotidien et notre regard sur l'autre.

Les séances ont été précédées en après-midi d'un temps jeune public pour 2 classes de CM2 : projection de courts métrages, échanges et ateliers pratiques.

Le Festival Regards sur l'autre est organisé par les Rencontres Audiovisuelles et le GRDR, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale
festival itinérant de films REGARDS SUR L'AUTRE
 L'habitat
 films, témoignages, échanges et convivialité
 Entrée libre
 18 > 28 novembre 2014

MARDI 18 NOVEMBRE / 19H	HAUBOURDIN Centre Paul André Lequenne Place Blondéau
MERCREDI 19 NOVEMBRE / 18H30	GRICHES Salle des fêtes de la Mairie Place du Général de Gaulle
JEUDI 20 NOVEMBRE / 19H30	LILLE L'hybride (entrée 5€)
LUNDI 24 NOVEMBRE / 19H	LILLERS Lycée Flora Tristan Avenue du Général de Gaulle
MERCREDI 26 NOVEMBRE / 20H	ARQUES Auditorium de la médiathèque 23 avenue Léon Dum
JEUDI 27 NOVEMBRE / 18H30	CLÉVES L'Alhambra (entrée 4€)
VENDREDI 28 NOVEMBRE / 18H30	HAUSSY Maison Familiale Rurale 14 rue d'écroix

Infos : 03 20 42 83 11 ou 03 20 53 24 84
www.grdr.org / www.rencontres-audiovisuelles.org
 Région Nord-Pas de Calais, Pas-de-Calais, Rencontres Audiovisuelles, GRDR

